



Communiqué de presse

Lundi 3 mai 2021

La Ville de Paris célèbre la Journée mondiale pour la liberté de la presse

Le 3 mai marque la Journée mondiale pour la liberté de la presse. L'Hôtel de Ville accueille un rendez-vous « inter associatif » autour de Reporter Sans Frontières (RSF), la Maison des Journalistes (MDJ) et l'association Lucas Dolega pour un moment convivial et pour débattre des difficultés que peuvent rencontrer les journalistes dans le monde à exercer leur métier. Symboliquement, la Tour Eiffel s'éteindra à partir de minuit.

Cet évènement débute par une présentation du panorama 2021 sur la liberté de la Presse, proposé par Reporter Sans Frontières. S'en suivra la remise du Prix Lucas Dolega à un photjournaliste professionnel freelance pour soutenir, récompenser et accompagner son travail. Créé en hommage au photjournaliste Lucas Dolega disparu alors qu'il couvrait la Révolution de Jasmin en Tunisie en 2011, ce Prix sera remis par la Maire de Paris à Hervé Lequeux, photjournaliste français pour son reportage sur les mineurs non accompagnés de la Goutte d'Or, Paris 18^{ème} **(embargo jusqu'au lundi 3 mai 15h30).**

Par la suite se déroulera une cérémonie d'accueil de la Promotion 2021 de la Maison des Journalistes. Cette association unique au monde accompagne, depuis 2002, des professionnels des médias exilés en France. Elle les aide à chaque étape de leur parcours d'exil et leur donne les moyens de s'exprimer librement. Chaque année, la Ville de Paris offre à ses résidents une carte de Citoyen.ne de Paris. Cette année, ils seront dix cette venant du Yémen, de Syrie, du Liban, d'Inde, d'Irak, d'Haïti et du Burundi.

La journée sera clôturée par une table ronde animée par Albéric De Gouville, rédacteur en chef à France 24, sur le thème « Envoyés spéciaux et Renvoyés spéciaux : et après ».

« Ce 3 mai doit rappeler l'attachement indéfectible de Paris à la liberté d'informer et saluer l'engagement de celles et ceux qui la défendent en exerçant leur métier, parfois au péril de leur vie. » déclare Anne Hidalgo, Maire de Paris.

L'ensemble de ce programme sera diffusé depuis l'Hôtel de Ville sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=heCu7iollj0>

Pour l'année 2021 un soutien financier de 90.000€ sera voté au Conseil de Paris pour soutenir les projets associatifs défendant le droit à une information libre et sûre, la protection des journalistes, l'éducation aux médias, la lutte contre les *fake news* et la sensibilisation à la liberté de la presse auprès des jeunes au titre de l'engagement de Paris pour la défense des droits humains.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr